
ASSOCIATION SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU HAUT-LAC

LE COMITE DE DIRECTION

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

COMPTES 2025

Préavis No 01/2026

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

En application des dispositions légales :

- de la loi sur les communes (LC) du 28 février 1956,
- du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979,
- des statuts de l'ASPIHL (art. 14 al. 5 + 6 et art. 31),

nous soumettons à votre approbation les comptes 2025 de l'ASPIHL.

2. Comptes 2025

Les comptes 2025, adoptés le 13 février 2026, par le Comité directeur, vous sont remis en annexe.

2.1. Compte de fonctionnement global

En préambule, le tableau ci-après compare les charges brutes des trois dicastères par rapport au budget ainsi qu'aux comptes 2025.

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Différence
1. Administration	133'313.66	175'200.00	163'685.94	11'514.06
3 Bâtiments	3'646'769.61	3'916'012.00	3'831'519.05	84'492.95
5. Formation & jeunesse	1'447'508.07	1'768'393.00	1'660'473.69	107'919.31
	5'227'591.34	5'859'605.00	5'655'678.68	203'926.32

Commentaires :

Les charges brutes sont inférieures de CHF 203'926.32 (-3.48 %) par rapport au budget 2025 et supérieures de CHF 428'087.34 (+8.19 %) par rapport aux comptes 2024.

2.2.Comptes de fonctionnement détaillés

1100.3101.00	Administration générale – Administration – Défalcation débiteurs <i>Il s'agit des débiteurs insolvables (procédures de poursuite, actes de défaut de bien).</i>
3550.3223.00	Bâtiments – Villeneuve – Villeneuve – pavillons - Intérêts <i>Le taux d'intérêt moyen sur 2025 était de 0.86% au lieu de 1.9% projeté pour le budget.</i>
3560.3223.00	Bâtiments – Villeneuve - Tour Rouge – Ecublens 04/23- Intérêts <i>Le taux d'intérêt moyen sur 2025 était de 0.86% au lieu de 1.9% projeté pour le budget.</i>
3562.3223.00	Bâtiments – Tour Rouge – Crédit de constr. Ecublens 07/24 - Intérêts <i>Le taux d'intérêt moyen sur 2025 était de 0.86% au lieu de 1.9% projeté pour le budget.</i>
3565.3223.00	Bâtiments – Tour Rouge – salle de gym. 03/23 – Intérêts <i>Le taux d'intérêt moyen sur 2025 était de 0.86% au lieu de 1.9% projeté pour le budget.</i>
3570.3223.00	Bâtiments – Tronchenaz 02/23 – Intérêts <i>Le taux d'intérêt moyen sur 2025 était de 0.86% au lieu de 1.9% projeté pour le budget.</i>
5008.3662.00	Formation & Jeunesse – Tâches communales – Courses d'école <i>Budget proposé par la Direction des écoles, faible utilisation de l'enveloppe allouée.</i>
5009.30xx.00	Formation & Jeunesse – Tâches communales – Prestations parascolaires – Réfectoire surveillé <i>Il s'agit de la première année complète de fonctionnement de la cantine de Roche. Les charges de personnel correspondent donc à une année entière de salaires, et non à six mois comme dans les comptes 2024.</i> <i>Par ailleurs, les employés ont suivi plusieurs journées de formation pour la plateforme MonPortail, réalisées en dehors de leur temps de travail, ce qui explique également l'augmentation des charges salariales.</i> <i>Enfin, nous avons demandé aux responsables des cantines de privilégier le contact direct avec les parents (par email ou par téléphone) en cas de comportement inapproprié des élèves, plutôt que de passer par l'administration de l'ASPIHL, laquelle ne dispose pas toujours des informations nécessaires. Ces tâches sont également effectuées en dehors des heures de surveillance des élèves.</i>
5009.3161.00	Formation & Jeunesse – Tâches communales – Prestations parascolaires – Réfectoire surveillé – Réfectoire (locations, mise en place, nettoyages) <i>Des tablettes utilisées pour le contrôle des présences ont dû être remplacées, et les frais de location à Villeneuve ont augmenté en raison des coûts de chauffage.</i>
5200.4350.00	Formation & Jeunesse – Tâches communales – Enseignement – Recettes diverses

Le fonds de réserves du compte 9282.001, d'un montant de CHF 69'860.50, a été dissous et intégré à ce compte. Il s'agit d'un montant récupéré lors de la création de l'ASPIHL, provenant des comptes de la direction de l'établissement scolaire de Villeneuve.

Le compte 9258.002 Dépôts de clés de casiers a également fait l'objet d'une correction: le montant de CHF 3'190.00, correspondant à des dépôts non récupérés depuis l'installation des premiers casiers en 2008, a été transféré sur ce compte.

5600.30xx.00	Formation & Jeunesse – Service médical et encadrement
	<i>L'augmentation des charges de personnel correspondent à l'engagement de surveillants de bus.</i>
5600.3185.01	Formation & Jeunesse – Service médical et encadrement – Fondation les Airelles
	<i>La conseillère Ecole-Famille a suivi une formation professionnelle ce qui explique le montant supplémentaire. La formation professionnelle est prévue dans la convention.</i>
5600.3654.31	Formation & Jeunesse – Service médical et encadrement – Fondation la Monneresse
	<i>Cette augmentation est principalement due à l'augmentation du prix du chauffage et de l'électricité. Ce montant a été revu à la hausse sur le budget 2026.</i>
5600.4350.00	Formation & Jeunesse – Service médical et encadrement – Recettes diverses
	<i>Soit, le subside DGEO pour les élèves intégrés, la sous-location PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire).</i>

2.3.Bilan

9100.000	Caisse
	<i>Disponible pour mouvements au guichet de l'Aspihl.</i>
9101.000	PostFinance
	<i>Enregistre les paiements « Mon Portail », soit : SSF, cantine, devoirs surveillés.</i>
9102.000	Banque Raiffeisen
	<i>Enregistre tous les autres mouvements de trésorerie (encaissements + règlements factures fournisseurs).</i>
9102.010	Raiffeisen garantie de loyer 4771
	<i>Il s'agit de la garantie de loyer pour le premier bureau des PPLS. (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire).</i>
9102.020	Raiffeisen garantie de loyer 0624
	<i>Il s'agit de la garantie de loyer pour le deuxième bureau des PPLS. (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire).</i>

9111.000	Débiteurs <i>Principalement la facturation des écolages des élèves en dérogation aux communes, des camps scolaires.</i>
9111.030	Débiteurs c/c MonPortail <i>Ce compte a été créé pour les débiteurs MonPortail qui sont versés sur le compte Postfinance afin de faciliter le suivi.</i>
9139.000	Actifs transitoires <i>Participations des communes, camps payés d'avance, Etat de Vaud participation SSF, sinistre en attente de remboursement (cambriolage), Arasape, solde à recevoir camp 2025, assurances et charges sociales payées d'avance, logiciels 2026 payés d'avance.</i>
9143.300	Préavis 07/24 – Collège Ecublens Tour Rouge
9143.400	Préavis 01/21 – Roche-modules
9143.500	Préavis 01/21 – Villeneuve-pavillons <i>Investissements 2021, propriété de l'Aspihl, en voie d'amortissement.</i>
9143.600	Préavis 01/24 - Pavillons provisoires
9143.700	Préavis 02/23 - Tronchenaz – Projet complexe scolaire
9143.800	Préavis 03/23 - Tour-Rouge – Agrandissement salle de gym.
9143.900	Préavis 04/23 - Tour-Rouge – Pavillon Ecublens
9219.xxx	Dettes à court terme. <i>Soit emprunt destiné à financer les investissements des différents préavis votés.</i>
9219.002	Avance terme <i>Emprunt à long terme auprès de la BCV pour un montant de CHF 6'521'00.00.</i>
9258.020	Dépôt clés casiers <i>CHF 20.00 par élève, rendus à la fin de la scolarité. Une correction a été faite sur ce compte. Le montant de CHF 3'190.00, correspondant à des dépôts non récupérés depuis l'installation des premiers casiers en 2008, a été transféré sur le compte 5200.4350.00 Recettes diverses.</i>
9259.000	Passifs transitoires <i>Principalement versement/facturation excédentaires des communes., provision fiduciaire, provision DDP 2025, décomptes sociaux.</i>
9282.001	Fonds de réserve <i>Le montant de CHF 69'860.50, a été dissous et intégré à ce compte. Il s'agit d'un montant récupéré lors de la création de l'ASPIHL, provenant des comptes de la direction de l'établissement scolaire de Villeneuve.</i>

